
I. Questions d'ordre général

- 1) **INSCRIPTION** : le nombre de participants étant limité, les inscriptions à un cours doivent parvenir au secrétariat le plus tôt possible. Une inscription tardive ne sera acceptée que dans les cas où des places seraient encore disponibles.
- 2) **ANNULATION DES COURS** : les cours privés et semi-privés annulés au minimum **24 heures à l'avance** peuvent être rattrapés pendant le mois en cours. Ceux annulés moins de 24 heures à l'avance ne peuvent pas être rattrapés.
- 3) **INTERRUPTION DES COURS** : Les cours privés et les soutiens scolaires peuvent être interrompus en tout temps.
- 4) **CONDITIONS DE PAIEMENT** : le paiement se fait **toujours à l'avance**. Tout mois commencé est dû en entier.
- 5) **ASSURANCES** : aucune assurance ne couvre les participants pendant la durée des cours.

II. Discipline

- 1) Les élèves doivent veiller à **maintenir ordre et propreté** à l'intérieur et aux abords de l'École et **prendre soin du matériel** qui leur est confié. Tout dégât sera facturé.
- 2) Les élèves doivent le **respect** aux professeurs et aux horaires de cours. Toute absence doit être justifiée par téléphone ou par écrit à la direction.
- 3) **Il est formellement interdit de fumer, de manger, de mâcher du chewing-gum et de consommer des boissons dans les salles.**
- 4) Les études se passent dans le **silence**.
- 5) L'élève ne peut quitter l'école qu'après avoir rangé sa place.
- 6) Tout manquement à la discipline peut faire l'objet de sanctions qui sont dans l'ordre croissant : observation, changement de salle, menace de renvoi, renvoi.